

LE TRAIT-D'UNION

SYNERGIE-OFFICIERS

LA GRANDE COURONNE UNE ZONE POLICE À PART



La DIPN 77, un département emblématique



**SYNERGIE
OFFICIERS**

Revue trimestrielle
Nov. 2025 • n°249 • 3,00 €

SYNERGIE
OFFICIERS
SOMMAIRE

le trait d'union n°249

3 ÉDITO

4 DOSSIER DE FOND

- LA GRANDE COURONNE UNE ZONE POLICE À PART :

LA DIPN 77, UN DÉPARTEMENT EMBLÉMATIQUE

32 GRILLE DE TRAITEMENTS
PARIS / IDF 202534 GRILLE DE TRAITEMENTS
PROVINCE 2025N° 249 - 3^{ème} Trimestre 2025Revue trimestrielle d'information
du Syndicat Synergie-OfficiersAffilié à la CGC par le
canal exclusif de la Fédération
des Services Publics CFE-CGCPublication inscrite
à la commission paritaire de presse
sous le n° CPPAP : 1020 S 05864
Valable jusqu'au 31 octobre 2025Synergie-Officiers
3, Bd du Palais - 5^{ème} étage 75004 PARIS
Tél. : 01 40 13 02 85
bureau.national@synergie-officiers.comAbonnement
Un an, 4 numéros : 10 €
Contacter le Secrétariat au 01 40 13 02 85Directeur de la publication
Gaëlle JAMESRédacteur en chef
Isabelle TROUSLARDRédaction
Benjamin ISELI, Frédéric BISANCON,
Linda BUQUET, Vanessa CIAPPARA et les
membres de la section des retraités.Maquette et réalisation
Éditions Crépin-Leblond
14 rue du Patronage Laïque
52902 Chaumont
Tél. : 03 25 03 87 48 Fax : 03 25 03 87 40

GAËLLE JAMES

Pendant que nos gouvernants s'épuisent à durer et que les ministres se succèdent, les policiers et gendarmes s'enfoncent dans un mal-être que personne ne veut voir.

Alors que la violence gangrène désormais tous nos quartiers et régions, que la justice joue à la loterie avec la fermeté des peines et que les condamnations ressemblent plus à de simples recommandations qu'à des sanctions, les délinquants savourent leur impunité. Les rues s'enflamment au rythme des manifestations violentes, et certains, en quête désespérée de notoriété, s'improvisent tribuns du peuple en hurlant

« la police tue ». Malgré tout, nos policiers restent là, dignes, silencieux, à protéger ceux qui les insultent et à maintenir debout une République qui semble avoir oublié sur qui elle repose.

N'en déplaise à ceux qui préfèrent les slogans aux faits, la police reste exemplaire dans un pays qui vacille. Le rapport annuel 2024 de l'Inspection Générale de la Police Nationale le rappelle sans détour : placée sous la direction d'un magistrat, l'IGPN agit en toute indépendance et avec une impartialité que seuls les idéologues persistent à nier. Les chiffres sont limpides, irréfutables :

- 1,2 million d'appels au 17,
- 6 258 policiers blessés par un tiers,
- 217 usages d'arme individuelle, le deuxième plus faible niveau depuis 2017,
- 16 décès liés à l'usage d'armes à feu.

Les policiers ne sont pas des oppresseurs, mais des cibles. Chaque jour, des femmes et des hommes s'exposent pour protéger des vies pendant qu'ils encaissent coups, agressions, blessures et insultes. Et pendant qu'on les accuse, eux continuent de servir.

Dans ce chaos institutionnel, la filière investigation agonise à petit feu. En manque criant de moyens et de reconnaissance, elle souffre d'une pénurie de plusieurs milliers d'enquêteurs, dans l'impossibilité d'absorber l'accumulation des dossiers. Au fil des ministres de l'Intérieur, tout devient priorité : violences intrafamiliales, narcotrafic, immigration, sécurité du quotidien, ... Un empilement de priorités qui finit par n'en distinguer aucune. Comment les enquêteurs peuvent-ils faire face à des milliers de procédures en attente, avec des outils informatiques d'un autre âge, à l'heure de l'intelligence artificielle ? Comment avancer avec une procédure pénale toujours plus complexe et une réponse judiciaire souvent dérisoire ? La situation est devenue intenable. La filière se vide de ses forces et n'attire plus. Quant aux "100 mesures" promises par Bruno Retailleau, ancien ministre de l'Intérieur..., elles semblent s'être perdues dans les méandres des effets d'annonces. Les officiers de police, maillon indispensable de la chaîne hiérarchique, doivent aujourd'hui jongler avec des effectifs réduits, des équipes à bout de souffle et une administration qui exige toujours plus de résultats et de statistiques... mais singulièrement discrète lorsqu'il s'agit de défendre le corps de commandement. La reconnaissance, semble-t-il, ne fait plus partie des indicateurs de performance.

Alors que de nombreuses mesures, dûment signées et validées par Gérard Darmanin ancien ministre de l'Intérieur, devaient entrer en vigueur dès 2023 à la suite du Beauvau de la Sécurité, du protocole de 2022 et de la feuille de route du corps de commandement, les officiers attendent toujours : création des IRP de chefs de service et des IRP difficiles promises, revalorisation de l'IRP de base, multiplication des échelons spéciaux, extension de la prime de fidélisation... Procrastination, manque d'ambition et absence de conviction d'une administration, pourtant chargée de défendre ses officiers, ont abouti à ce résultat catastrophique. Aujourd'hui, il devient intolérable d'entendre cette litanie de justifications liées au "contexte politique et budgétaire", argument

visiblement réservé aux officiers, et utilisé comme alibi pour masquer l'inertie et l'inaction.

À cette attente interminable et scandaleuse s'ajoutent une démographie du corps alarmante, une nomenclature inadaptée, une accession au grade de commandant dont la moyenne de nomination dépasse maintenant 20 ans, des taux d'avancement négociés à la DGAFP devenus dérisoires, très loin des besoins dans les services, un grade de commandant divisionnaire quasiment inaccessible, des sommets de carrière devenus peu attractifs et un millefeuille improvisé de primes, source légitime d'injustices... Autant de constats devenus insupportable pour les officiers

Le Corps de Commandement insuffisamment défendu par la hiérarchie et l'administration, demeure pourtant le moteur opérationnel de la Police nationale. Ces officiers, cadres et responsables dès leur sortie d'école, attendent reconnaissance et considération, et subissent quotidiennement un traitement qui frôle le mépris.

Un sursaut de l'administration et des responsables politiques s'impose ; il faut tout remettre à plat : structuration du corps, niveaux de postes, déroulements de carrière, grilles indiciaires, indemnitaire, et enfin rompre avec ce cycle de 20 à 30 ans d'erreurs répétées, qui transforme des hommes et des femmes compétents en acteurs désabusés d'un système qui les ignore. Un aggiornamento qui doit aller jusqu'au corps unique de cadres.

SYNERGIE-OFFICIERS sera pleinement vigilant et intransigeant sur le sort réservé aux officiers dans les semaines et mois à venir.

Chers collègues, vous pouvez compter sur notre mobilisation pour défendre sans relâche chacune de vos attentes et chacune de vos revendications légitimes, à tous les échelons de l'administration comme de l'État. Notre combativité restera totale, notre parole libre, et notre détermination intacte parce que votre engagement et votre expertise méritent respect et considération.

L'heure n'est plus aux promesses, mais à l'action. Et SYNERGIE-OFFICIERS sera là, présent et déterminé pour que les officiers obtiennent enfin la place qu'ils méritent.

Gaëlle James
Secrétaire Générale

Le
mois
des orphelins
de policiers



C'EST EN
novembre.

**MOBILISEZ-
VOUS !**



Engagés pour les
orphelins de policiers



orpheopolis.fr |    

RENCONTRE AVEC Monsieur Marc Kechichian, commissaire général, DIPN adjoint de la Seine-et-Marne



Marc Kechichian

Le Trait-d'Union : Monsieur Kechichian, vous avez été nommé directeur départemental adjoint en 2021. Désormais, vous occupez le poste de directeur interdépartemental adjoint. Vous avez ainsi connu les différentes étapes de la réforme. Pouvez-vous nous retracer en quelques mots votre parcours et nous expliquer quels ont été les challenges à relever ?

Marc Kechichian : Je suis commissaire de police depuis 35 ans, j'ai exercé sur différents postes en sécurité publique et à la formation à Lyon ainsi qu'en région parisienne. J'ai été notamment directeur de l'école des officiers de police de Cannes-Écluse et à ce titre, j'ai pu contribuer à la rédaction d'un **référentiel métier de lieutenant** sur lequel a été adossé un référentiel de formation des élèves officiers pour faire en sorte que la formation initiale réponde le mieux possible à la



réalité du métier et ses évolutions. DDSP adjoint du 77 depuis 2021, j'ai été nommé DIPN adjoint avec la réforme de la Police nationale mise en œuvre en 2024. Je suis l'adjoint de M. Laurent Mercier DIPN.

Le TU : Depuis la mise en place de la réforme de la Police nationale, nous avons pu constater plusieurs changements au sein de la DIPN 77 avec notamment la prise en compte de la filière PAF et du CRA Mesnil-Amelot, qui est le centre de rétention le plus important de France. Est-il possible de nous livrer en quelques mots le premier bilan de la réforme ?

M. K. : La mise en place de la réforme a nécessité de nombreux ajustements et un travail d'explications auprès des personnels. Grâce au bon état d'esprit de tous les acteurs, la réforme s'est mise en place progressivement sans accroc majeur sur notre département. Elle donne désormais au directeur interdépartemental tous les leviers pour agir sur les politiques de sécurité. **Elle a permis de décloisonner le fonctionnement des services et a contribué à les dynamiser.** Elle a enfin contribué à ce que chaque direction s'ouvre aux réalités des autres directions, autrefois souvent ignorées.



Le TU : Aujourd'hui, le département de Seine-et-Marne compte 116 officiers, alors qu'ils n'étaient que 86 en 2020. La Seine et Marne est un département au sein duquel les officiers peuvent évoluer et faire carrière. D'ailleurs, de nombreux officiers bénéficient de postes à responsabilités et sont souvent remarqués pour leur professionnalisme. Que pouvez-vous nous dire sur les officiers du département ?

M. K. : Ils constituent un **maillon essentiel de la chaîne hiérarchique**. Outre le commandement des gradés et gardiens, les officiers doivent décliner de façon opérationnelle les directives des chefs de service et veiller à leur bonne application. La contrepartie de leur responsabilité est **l'exemplarité** qui suppose une présence forte auprès des effectifs engagés au quotidien dans les actions de police, ainsi qu'une **nécessaire loyauté** afin d'être des collaborateurs écoutés car ayant la confiance de leurs chefs.



Le TU : Concernant les relations avec les organisations syndicales, vous avez toujours su avoir un dialogue social de qualité, vous montrant notamment à l'écoute de nos propositions. Comment décririez-vous la relation que vous entretenez avec les partenaires sociaux et en particulier SYNERGIE-OFFICIERS ?

M. K. : Avec le directeur interdépartemental, M. Laurent Mercier, nous **veillons effectivement à une bonne qualité du dialogue social** avec les différents représentants des personnels de tous corps. Nous les recevons autant que de besoin et sommes attentifs à leurs remontées et doléances. Nous les prenons en compte dans la mesure du possible et faisons effort d'expliquer nos décisions notamment en cas de divergence de vues.



Le TU : Le mot de la fin ?

M. K. : Les officiers, de par leur positionnement hiérarchique, sont des **acteurs indispensables au bon fonctionnement des services**. Les chefs de service savent pouvoir compter sur leur implication et l'exemplarité de leur engagement. **Nous ne manquons pas d'officiers de grande qualité au sein de notre département.**

LA FILIÈRE JUDICIAIRE

RENCONTRE AVEC le commandant divisionnaire Olivier de Visme, adjoint chef SLPJ à Moissy-Cramayel.



Le Trait-d'Union : Bonjour, peux-tu te présenter afin de donner à nos lecteurs un aperçu de ton parcours ?

Olivier de Visme : Je m'appelle Olivier, j'ai 55 ans. Je suis issu de la 40e promotion de l'École Supérieure des Inspecteurs de la Police Nationale (ESIPN). Il s'agit de l'avant dernière promotion sous cette formule avant la 1re d'officiers sur le même site de Cannes-Écluse. En sortie d'école, j'ai été affecté en Seine-et-Marne où j'ai déroulé ma carrière au fil de mes avancements essentiel-

lement à travers des changements fonctionnels. J'ai un profil Sécurité publique et j'ai exercé tout d'abord en judiciaire pendant 17 ans, dont 10 ans en brigade des stupés en commissariat, puis en Sûreté départementale où j'étais chef de groupe. Lors de mon passage au grade de commandant, j'ai dû retourner en commissariat comme chef BSU car les places de commandant commençaient à se raréfier. Après 2 ans, commençant à me sentir lassé par le judiciaire de Sécurité publique, j'ai souhaité changer radicalement de voie en me portant volontaire pour devenir chef d'un service de voie publique composé de 150 effectifs. J'ai exercé cette fonction pendant 8 ans sur la circonscription classée très difficile de Moissy-Sénart. Je suis passé commandant divisionnaire en 2018 en surfant sur ma double expérience judiciaire et voie publique qui m'y a aidé. En 2020, à l'occasion de la réforme d'agglomération qui a vu notamment la création d'une énorme circonscription à l'échelle de l'Île-de-France, à savoir la CPN Melun Val-de-Seine, j'ai souhaité quitter la voie publique pour prendre le poste d'adjoint au chef SU devenu SLPJ composé de 170 effectifs. C'était un challenge intéressant.



Le TU : Les contours de ton poste ont été modifiés suite à la réforme. Que peux-tu nous dire sur ton positionnement et tes missions ?

O. de V. : La réforme a été mise en place en septembre 2020. Ça a été plutôt apocalyptique en matière de mise en place, car tous les sujets n'avaient pas été abordés en profondeur en amont, loin de là, autant sur le plan structurel que sur le fonctionnement du quotidien.

Les 170 effectifs du SLPJ sont, par exemple, répartis sur 6 sites différents parfois très éloignés les uns des autres. Ça complique les choses et ça a nécessité la mise en place d'outils modernes indispensables pour la remontée immédiate de l'information et la répercussion des instructions du chef SLPJ ou moi-même. Nous utilisons, par exemple, beaucoup "TCHAP" qui, s'il n'est pas parfait, permet de gagner beaucoup de temps.

La fusion des deux ex-circonscriptions classées "très difficiles" a généré un flag souvent très intense, obligeant les effectifs à une cadence à laquelle beaucoup n'étaient pas habitués. À cela s'ajoute le focus fait sur les VIF, les stups, les atteintes aux biens... L'idée phare de cette réforme d'agglomération était « l'union fait la force ». Mais rapidement nous avons vu les limites du système notamment en termes d'effectifs.

Mon poste, comme celui du chef SLPJ, oblige un suivi rigoureux des procédures sensibles des VIF et de plusieurs centaines de dossiers sur les 12 000 qui composent le portefeuille du service. Nous devons dynamiser le fonctionnement du service au profit des affaires, être force de propositions et réformer l'existant si nécessaire.

Pour le moment tout ce qui a été mis en place semble fonctionner puisque de 22 % de taux d'élucidation à la création, nous sommes passés à 37 % sur le début 2025.

Et nous sommes aussi beaucoup impactés par les problèmes RH du quotidien. Nous n'avons jamais le temps de nous ennuyer et le rôle d'officier indispensable au sein de notre institution, y prend tout son sens.

Le TU : Tu exerces tes fonctions d'adjoint chef SLPJ dans une des plus importantes agglomérations d'Île-de-France. La filière judiciaire est connue pour être peu attractive. Quels conseils ou expériences pourrais-tu dispenser à de jeunes officiers qui souhaiteraient commencer en filière judiciaire ?

O. de V. : Qu'ils soient externes ou internes, les jeunes officiers affectés dans ce service joueront d'emblée un rôle essentiel dans le fonctionnement et la dynamisation de ce service imposant à l'échelle de la sécurité publique en Île-de-France. Tous ceux qui y ont été affectés et qui en sont partis ont reconnu avoir beaucoup appris, tant sur le plan humain que professionnel. C'est à mon sens un excellent tremplin pour la suite de leur carrière, quels que soient leurs plans pour la suite.

Le TU : Outre tes missions d'adjoint SLPJ, tu es également délégué départemental SYNERGIE-OFFICIERS, peux-tu nous expliquer en quoi cela consiste ?

O. de V. : Étant depuis longtemps sur le département de la Seine-et-Marne, j'en connais tous les services et j'en maîtrise les rouages. SYNERGIE-OFFICIERS est largement majoritaire sur le 77 et je suis un relais pour tous les collègues officiers qui ont besoin de conseils. Ils peuvent me contacter quand ils le veulent, même si mes collègues du Bureau national assurent un excellent suivi de tous les adhérents avec une mobilité appréciable et une technicité essentielle. Je suis également un contact pour la DIPN.

Le TU : Le mot de la fin ?

O. de V. : À quelques années de la "quille", ce service est arrivé à un moment où j'avais encore besoin de me challenger. J'ai encore suffisamment la foi pour me lever pour les interpellations matinales avec nos unités et assumer mon travail derrière. Et si je reste jusqu'à la fin je serai suffisamment fatigué pour apprécier de passer à ma vie d'après.

RENCONTRE AVEC le lieutenant Alexandre Pitouret, chef DAJ Chessy-Lagny, 29^e promotion.



Le Trait-d'Union a le plaisir de vous présenter le capitaine Alexandre Pitouret issu de la 29^e promotion et qui a rejoint son poste de chef DAJ le lundi 3 mars 2025.

Le Trait-d'Union : Bonjour, peux-tu te présenter afin de donner à nos lecteurs un aperçu de ton parcours avant ton incorporation dans le corps de commandement de la Police nationale ?

Alexandre Pitouret : Bonjour à tous, j'ai débuté ma carrière dans l'institution en 2015 en incorporant la 236^e promotion de gardiens de la paix.

Après avoir suivi une scolarité d'EGPX, en juin 2016 j'étais affecté au CSP Chessy, en **Police Secours**. Très intéressé par le judiciaire, j'intégrais la BSU quelques mois plus tard. Naturellement je passais l'**OPJ en 2020** ce qui me permettait de passer brigadier de police l'année



suivante. Passionné par le judiciaire, j'intégrais la **brigade des stupéfiants** de la Sûreté départementale de Seine-et-Marne en 2021.

Le TU : Pourquoi avoir choisi ce métier et particulièrement ce corps

A. P. : J'ai choisi d'intégrer la police par pure vocation.

Fils de gendarme, j'ai toujours baigné dans un environnement sécuritaire et il était naturel pour moi de me diriger vers une profession qui était au service des autres. Depuis mon plus jeune âge, j'ai développé un **réel sens du service public** et une vraie volonté de servir la population. Ces mots ne sont pas vains pour moi.

Pourquoi avoir voulu évoluer ? Je pense que j'avais besoin d'acquiescer plus de responsabilités et d'évoluer au sein d'une institution dans laquelle je me sens à ma place.

Je pense que nous avons cette chance de pouvoir évoluer tant horizontalement, que verticalement. La police est riche de métiers, tous différents.

L'ascenseur social est une opportunité pour évoluer. D'ailleurs je préfère parler d'escaliers social. Il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton, mais il faut se donner les moyens de nos ambitions.

C'est donc en 2022 que j'ai obtenu le concours interne d'officier de police ce qui m'a permis d'intégrer la 29^e promotion.

Le TU : Tu as été incorporé au sein de la 29^e promotion en septembre 2023. Quel est ton ressenti sur la formation dispensée au sein de l'ENSP ?

A. P. : Au début de la scolarité, ça a été un "choc" des cultures... Il m'a fallu un temps d'adaptation, tant sur le plan professionnel que sur le plan personnel. Ayant deux enfants en bas âge, ça a été un challenge pour ma conjointe de tout gérer pendant mes périodes d'absence. J'ai eu la chance de faire ma scolarité dans une section où nous nous sommes tous très bien entendus. Cette bonne ambiance et cette cohésion sont un plus pour le déroulé de la scolarité. D'ailleurs, encore aujourd'hui, nous sommes restés en contact.



Concernant **le contenu de la scolarité, il est dense** et je n'ai pas perdu de temps dans les révisions et les divers apprentissages. Le **travail en groupe a été un réel atout pour ma section**. Je pense que ça a vraiment joué sur nos résultats et sur nos classements.

Le TU : Les stages représentent désormais une part très importante des 18 mois de scolarité. Que peux-tu nous dire sur ce sujet ?

A. P. : Effectivement, nous avons environ 12 mois de stage et 6 mois en présentiel. C'est une réelle chance, surtout pour l'organisation de la vie de famille. Ça permet aussi de découvrir de nouveaux services et d'autres modes de fonctionnement. J'ai vraiment pris ces stages comme une chance qui nous était donnée.

Petite particularité de notre promotion qui ne vous aura pas échappée : **les Jeux Olympiques !!!** Un super souvenir... Pour ma part, j'étais officier de secteur aux abords du Stade de France. J'étais au cœur de l'événement avec un **vrai positionnement de cadre**. J'avais à ma charge la gestion opérationnelle d'un secteur avec une à deux compagnies de marche à disposition. Le tout sous la supervision d'un commissaire de police. Ça a été une **expérience très riche et formatrice**.

Il est à noter que la logistique était vraiment au rendez-vous. Je pense au logement et à la fameuse carte de restauration.

Le TU : L'équipe SYNERGIE-OFFICIERS est très présente à l'ENSP pour les élèves et stagiaires. Quelle aide les délégués ont pu t'apporter ?

A. P. : Nous avons été accueillis par les différents syndicats. Mais il est vrai que **Cédrique a été omniprésent durant toute la scolarité, qu'on soit sur site ou en stage**. Il a vraiment été réactif et à l'écoute. Nous avons pu échanger sur les différentes problématiques que nous pouvions rencontrer, et à chaque fois des solutions ont été trouvées.

Encore maintenant, depuis ma prise de poste, **je sais que je peux compter sur l'équipe de délégués SYNERGIE-OFFICIERS qui est très disponible**.

Le TU : Quel poste as-tu choisi et quelles sont les raisons de ce choix ?

A. P. : J'ai choisi le poste de chef de la Division de l'Action Judiciaire au sein du commissariat de Police nationale de Lagny-sur-Marne, en résidence à Chessy.

Plusieurs raisons à ce choix. Je voulais vraiment avoir un poste avec un **positionnement** d'Officier et si possible, assez **proche de mon lieu de résidence**.

Aujourd'hui j'ai la gestion d'environ 30 fonctionnaires, répartis en plusieurs groupes que sont le GAJ Flag, le GAJ Prelim', le GAJ Routier et le GAJ Plainte.

Chaque jour est différent. Nous sommes soumis à l'événement ce qui rend aussi le quotidien plus haletant. C'est aussi pour ça que je me suis orienté sur ce type de poste.



Le TU : Quelle est ta vision du métier et du rôle de l'officier ?

A. P. : Pour moi, c'est avant tout la dimension humaine qui prime.

Au quotidien je dois **gérer de l'humain avec des problématiques diverses et variées**.

Heureusement, je suis bien entouré par une équipe de cadres qui est à l'écoute. Au sein du commissariat, j'ai la chance d'avoir une solide équipe d'officiers et commissaires.

Je pense que l'officier doit avant tout être proche de ses effectifs, tout en gardant une certaine hauteur.

Tel un chef d'orchestre, il doit coordonner ses effectifs dans un souci d'efficacité. Il ne faut pas perdre de vue que nous sommes au service de la population et c'est notre priorité.

Le TU : As-tu déjà une idée de la façon dont tu souhaites évoluer au sein de la Police nationale ?

A. P. : Pour l'instant, ma priorité est d'être autonome dans l'exécution des tâches quotidiennes. J'ai à cœur d'être présent pour mes effectifs et d'apprendre mon nouveau métier. Dans un second temps, nous verrons quelles évolutions j'entends entreprendre.

Le TU : Le mot de la fin ?

A. P. : Je tenais à parler de la **scolarité à Cannes-Écluse**. J'ai vraiment pris ce temps de formation, comme une parenthèse dans ma carrière. J'en garde de très bons souvenirs. Certes, tout n'a pas été rose : des **périodes de révisions, de doutes, le classement ou encore le choix des postes**. Mais il faut garder la tête froide, prendre de la hauteur et surtout relativiser. C'est un bon entraînement à l'exercice de nos futures fonctions. L'adage que je garde en mémoire et qui m'anime : **« Agir pour ne pas subir »**.

LA FILIÈRE JUDICIAIRE

RENCONTRE AVEC

le lieutenant Médéric Macron, chef du groupe criminel à la DCOS 77 – 28^e promotion.

Vous permettre de
vivre pleinement
chaque instant,
c'est ça être
assurément
humain.



ASSURANCE ACCIDENTS & FAMILLE

LA PROTECTION À TARIF UNIQUE⁽¹⁾

pour vous accompagner sur tous les terrains.



Assurément
Humain

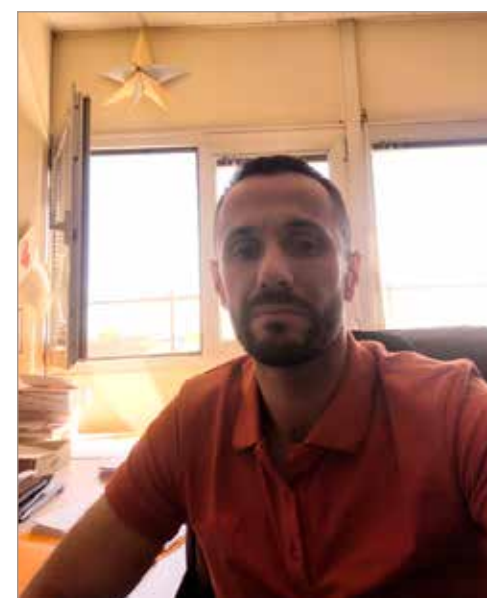
(1) Pour l'ensemble des assurés au contrat : le souscripteur, son conjoint non séparé de corps ou de fait, partenaire de PACS, concubin, les enfants fiscalement à leur charge ou, en cas de divorce, pendant leur droit de visite.

Conditions et limites des garanties de notre contrat Accidents & Famille en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF.

© Getty Images.



Lieutenant Macron

Le Trait-d'Union : Bonjour, peux-tu te présenter afin de donner à nos lecteurs un aperçu de ton parcours avant ton incorporation dans le corps de commandement de la Police nationale ?

Médéric Macron : Je suis issu de la 213^e promotion des gardiens de la paix. J'ai effectué ma scolarité de gardien de la paix au sein du CFP de Béthune, de février 2007 à février 2008.

Après deux années au sein de la DOPC (2008-

2010), j'ai rejoint le commissariat de **Choisy-le-Roi (94)**, où j'ai été affecté aux UTEQ (Unités territoriales de quartier), qui sont devenues les BST (Brigades spécialisées de terrain). J'ai été confronté à la violence et à la petite et moyenne délinquance ce qui m'a aguerri à la voie publique. Durant cette période, j'ai eu l'occasion de travailler à plusieurs reprises avec la **Sûreté territoriale du Val-de-Marne** et l'envie m'est venue de rejoindre l'investigation. J'ai rejoint ce service en 2016, en groupe d'enquêtes générales, sur le deuxième district du Val-de-Marne.

Durant cette période, j'ai passé et obtenu le bloc OPJ et je me suis formé aux différentes techniques spéciales d'enquêtes. J'ai pu travailler sur





1er dossier en sortie d'école

de multiples enquêtes, allant du trafic de stupéfiants aux violences aggravées en passant par du "skimming". J'ai ensuite rejoint l'antenne PJ Melun de la **DRPJ Versailles, groupe stupéfiants** en janvier 2022. J'ai quitté ce groupe en septembre 2022 pour débiter ma scolarité d'officier.



Le TU : Pourquoi avoir choisi ce métier et particulièrement ce corps ?

M. M. : J'ai toujours été attiré par le métier de policier. Au fil de ma carrière, j'ai eu la chance de travailler dans différents services, ce qui m'a permis d'apprendre énormément de choses et de développer des compétences variées. J'ai également eu la chance de rencontrer des officiers qui ont cru en moi et m'ont donné des responsabilités supérieures à celles que j'avais initialement. Cette confiance m'a permis de

grandir professionnellement. J'ai constaté qu'en tant qu'officier, je pourrais avoir un **impact plus important sur la formation et le développement de mes collègues**. Je voulais également relever de nouveaux défis, prendre des décisions stratégiques et affronter des responsabilités plus importantes. Le métier d'officier m'offrait cette opportunité. C'est donc naturellement que je me suis dirigé vers ce concours.

À présent, je souhaite partager mon expérience et mes connaissances acquises tout au long de ma carrière pour aider à former et à motiver les nouvelles générations de policiers. En tant qu'officier, je suis convaincu que je peux être un **pivot essentiel entre le chef de service et la brigade et jouer un rôle actif dans la prise de décisions importantes**. En partageant mes expériences, mes réussites, mais aussi mes échecs et mes leçons apprises, je souhaite apporter une valeur ajoutée à "l'institution police", et être modélisant comme certains l'ont été avec moi.



Le TU : Lors de ta sortie d'école en 2024, tu as choisi de rejoindre la DCOS et plus particulièrement le poste de chef du groupe criminel. Après cette première année sur ce service, peux-tu partager avec nous ton expérience ? Conseillerais-tu ce type de poste à un jeune officier ?

M. M. : Ayant une expérience dans le judiciaire et désirant y retourner, j'ai eu la chance de décrocher ce **poste de chef de brigade criminelle** au sein de la Division de la criminalité organisée et spécialisée de Seine-et-Marne. C'est une brigade très exigeante et regardée, ce qui nécessite une grande rigueur et certaines compétences.

Avoir une solide expérience en investigation, une bonne maîtrise des techniques spéciales d'enquêtes et des relations solides avec les

magistrats sont des atouts essentiels pour réussir dans le rôle de chef d'une brigade criminelle.

Ma première année a été très intense, avec une affaire d'homicide dès la semaine de mon arrivée. Mes connaissances passées et notamment en investigation m'ont été très utiles pour gérer cette situation sans être dépassé. Je suis convaincu que pour occuper avec efficacité le poste de chef de brigade criminelle, il faut avoir une expérience concrète du terrain, une solide expérience en judiciaire et une bonne compréhension des réalités, des enjeux et des défis du métier. Cela permet de prendre des décisions éclairées et de guider les effectifs avec efficacité.

C'est pourquoi je recommanderai ce poste à un **collègue qui a déjà une certaine expérience** afin de relever avec aisance les défis qui l'attendront.

Le TU : L'équipe SYNERGIE-OFFICIERS est très présente à l'ENSP puis dès la prise de poste en service. Quelle aide les délégués ont-ils pu t'apporter ?

M. M. : Les délégués **SYNERGIE-OFFICIERS** ont été **extrêmement soutenant durant la scolarité**. Ils ont été à l'écoute de mes préoccupations et de mes questions et ont toujours été présents pour me fournir des conseils ou des informations précieuses.



Le TU : As-tu déjà une idée de la façon dont tu souhaites évoluer au sein de la Police nationale ?

M. M. : Je me sens à l'aise dans mon service actuel et je ne pense pas encore à ma carrière future d'officier. Cela me permet de me concentrer sur mon travail, d'acquérir de l'expérience et d'apprendre chaque jour dans ce nouveau rôle.



Le TU : Le mot de la fin ?

M. M. : Je ne regrette pas, au contraire, d'avoir choisi de rejoindre la DCOS 77 et plus particulièrement le poste de chef de brigade criminelle. L'environnement professionnel y est très favorable et l'activité sur le département offre l'opportunité de travailler sur des dossiers complexes et variés. J'ai également la **chance de diriger une équipe motivée et compétente** avec des collègues très engagés dans leur travail. La Seine-et-Marne ne se résume pas aux champs qui se trouvent autour de l'ENSP, et je conseillerai aux futurs officiers sortant de Cannes-Écluse de rejoindre **ce très beau département**.

Dossier en co-saisine avec la DCOS 78



LA FILIÈRE PAF

Échange avec la commandante divisionnaire Françoise Normand Ciron, cheffe du CRA 2 du Mesnil-Amelot.



Cdt Div Françoise Normand

Le Trait-d'Union : Bonjour, peux-tu te présenter afin de donner à nos lecteurs un aperçu de ton parcours ?

Françoise Normand : Bonjour, je m'appelle Françoise Normand, j'ai 59 ans, je suis arrivée à la PAF en 2013 au sein du centre de rétention administrative 2 du Mesnil-Amelot 77. Ma carrière a débuté en 1988 en tant que gardien de la paix. Après une formation à l'ENP

de Fos-sur-Mer, j'ai découvert la vie parisienne et successivement les commissariats parisiens du 16^e, du 13^e et du 1^{er} arrondissement, puis le CSP de Noisy-le-Grand 93. En 1993, par la voie du concours externe j'entrais à l'ESIPN de Cannes-Écluse en tant qu'**inspectrice**.

Affectée à Fontenay-sous-Bois 94, puis mutée à Chessy 77, j'accède au grade de commandante à la BSU de Sarcelles 95.

Le TU : Après avoir passé plusieurs années en Sécurité publique, tu as choisi de rejoindre la PAF et plus précisément le CRA. Que peux-tu nous dire sur ce choix, ton positionnement actuel et tes missions ?

F. N. : Effectivement, mon arrivée au CRA a été un choix afin de découvrir une autre facette des métiers de la police. Étant passée par la Sécurité publique et les groupes d'enquêtes, il m'est apparu évident de m'orienter vers la police aux frontières, domaine d'action qui m'était alors inconnu.

Les efforts ont été à la hauteur du défi ! En tant que cheffe de service, je gère la vie de l'établissement, les aléas humains et opérationnels sans omettre l'ordre public, en gardant à l'esprit la volonté de fournir d'un côté de bonnes conditions de travail aux effectifs et de l'autre fournir un accueil décent et respectueux aux retenus.



CRA Mesnil

Il est important de préciser que je ne serais rien sans mes équipes, mes collègues, sans l'appui de mes supérieurs hiérarchiques, mais également sans les compétences techniques des différentes cellules supports : la police est un métier d'équipes.

Les responsabilités du chef CRA sont énormes mais les multiples missions épanouissantes ; c'est probablement pour cela que je suis encore en activité après 37 années d'activité !!!

Le TU : Les postes d'officiers en CRA sont des postes dont les missions précises sont souvent méconnues et qui n'ont pas bonne réputation. Conseillerais-tu ce type de poste à un jeune officier ?

F. N. : Je dirais que l'ignorance du contenu du poste génère ces appréhensions et incompréhensions.

Bien entendu, je conseillerai ce poste d'officier en CRA en sortie d'école car il balaye un panel complet des missions de l'officier : **gestion d'effectifs, organisation et fonctionnement d'un service, missions opérationnelles avec la gestion de l'ordre public**, gestion de l'établissement avec les partenaires multi services et multi techniques et enfin, **contacts et échanges avec les partenaires institutionnels** (TJ, CA, TA, préfectures) et organismes de contrôles des lieux de privation de liberté. Comme nous le savons, les métiers dans la PN sont variés, celui-ci demande **autonomie, réactivité et maîtrise de soi**. Il y a réellement, au sein des centres de rétention, de quoi

apprendre son métier d'officier, de manager en s'épanouissant au quotidien même si la tâche n'est pas forcément facile. C'est aussi son charme et un défi à relever au quotidien !

Le TU : L'équipe SYNERGIE-OFFICIERS Île-de-France est très présente en grande couronne, que ce soit pour les officiers sortis d'école que pour ceux déjà en poste. Quelle aide les délégués ont pu t'apporter ?

F. N. : L'accompagnement de SYNERGIE-OFFICIERS tout au long de ma carrière a revêtu diverses formes. De l'information sur l'évolution de la carrière à l'aide à la recherche d'un nouveau poste en vue d'une évolution professionnelle, les collègues du syndicat ont toujours été **présents et bienveillants** avec moi. Ce contact nous permet de mieux comprendre notre positionnement au sein de notre corps de métier : de par notre fonction, nous sommes parfois isolés dans nos services, à répondre à l'ensemble de nos missions et à gérer efficacement nos services. Il est alors parfois utile de prendre du recul et de faire un bilan de son parcours en évoquant notre avenir professionnel.

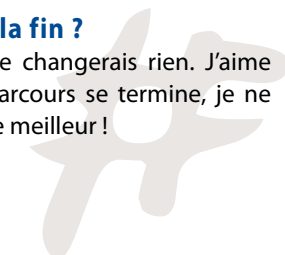
Nos délégués sectoriels, Ariane et Cédrique, sont d'ailleurs à remercier pour leur disponibilité et leur efficacité !!!

Le TU : Quelle est ta vision du métier et du rôle de l'officier ?

F. N. : L'officier est une personne de terrain et une personne de lettres. Il est un appui, un acteur, un décideur et une aide auprès de ses collaborateurs. **C'est un métier qui requiert de nombreuses qualités et connaissances**. L'officier doit garder à l'esprit l'intérêt de son service en maintenant une gestion juste et équitable. Un vrai jeu d'équilibriste !

Le TU : Le mot de la fin ?

Si c'était à refaire je ne changerais rien. J'aime mon métier, et si ce parcours se termine, je ne garderai à l'esprit que le meilleur !



LA FILIERE VOIE PUBLIQUE

Échange avec le lieutenant
Thomas Monin, chef des Unités
d'Appui Opérationnelles
de la CPN Meaux, 28e promotion.



Lt Thomas MONIN, CPN Meaux

Le Trait-d'Union : Bonjour, peux-tu te présenter afin de donner à nos lecteurs un aperçu de ton parcours avant ton incorporation dans le corps de commandement de la Police nationale ?

Thomas Monin : Bonjour, je m'appelle Thomas Monin, je suis lieutenant de police (je sais que le grade n'existe plus, mais je suis attaché à cette appellation historique !). Je suis actuellement affecté en tant que chef UAO à la CPN de Meaux.

J'ai un parcours quelque peu atypique. Après avoir obtenu mon diplôme d'ingénieur géologue, spécialisé en réservoirs pétroliers



et géo-modélisation, ainsi qu'un master en entrepreneuriat et développement d'activité, j'ai choisi de m'orienter vers le consulting en intégrant l'entreprise KPMG Luxembourg.

Par la suite, j'ai décidé de réaliser un projet personnel qui me tenait à cœur et je me suis lancé en tant que comédien stand-upper et chroniqueur radio durant 2 ans. En parallèle de cela, j'ai intégré l'entreprise Décathlon afin d'y mener un "projet sport local", en vue de dynamiser la visibilité des sports de combat dans mon département.

Puis la crise du Covid m'a fait prendre un pas de recul sur mon travail et m'a amené à une réflexion personnelle sur mes aspirations professionnelles. Ayant toujours été intéressé par les forces de l'ordre, j'ai choisi de préparer le concours externe d'officier de police. Après un premier échec aux épreuves écrites, j'ai décidé d'intégrer la classe "Prépa Talents" du service public de Cannes-

Écluse. Ce cursus m'a offert la possibilité de préparer le concours dans d'excellentes conditions et, suite à ces quelques mois de préparation, j'ai eu la chance d'intégrer l'ENSP en tant qu'élève officier en septembre 2022.



Le TU : Pourquoi avoir choisi ce métier et particulièrement ce corps ?

T. M. : Les forces régaliennes ont toujours été un réel centre d'intérêt pour moi. Ayant de nombreux membres de ma famille dans les forces armées, j'ai toujours été sensible aux valeurs telles que l'engagement et le sens du devoir. La Police nationale représente pour moi un engagement quotidien



Partenaire de vie(s) des agents du ministère de l'Intérieur

QUELS AVANTAGES CHEZ INTÉRIALE ?



**En santé et en prévoyance,
des spécificités liées à vos métiers
dans nos garanties :**

forfaits psy, médecine douce,
forfait sport de 30€,
garantie dépendance,
allocation cancer...

**Des services pour vous
accompagner dans les bons
moments comme les plus difficiles :**



réseau de soins Santéclair, programme
Impulsion Santé, assistance à domicile,
protection juridique, action sociale,
téléconsultation...



La proximité :

120 conseillers et plus
de 500 bénévoles, en métropole
et dans les territoires ultramarins,
présents sur le terrain pour
répondre à vos questions et vous
épauler au quotidien.

**Réservé
à nos adhérents**

**« Impulsion santé »,
un service innovant
qui combine l'humain
et le digital**

1min 50 pour découvrir
Impulsion Santé :



La confiance, notre force



Ecusson DIPN 77

au service de la population. J'ai désormais la chance de pouvoir agir concrètement sur des problématiques locales de sécurité, tant sur la répression des infractions que sur la prévention et la protection des populations.

Concernant le corps de commandement, il allie, à mon sens les volets opérationnel et managérial. En effet, la gestion humaine et matérielle est vaste et offre l'opportunité d'agir pour le bien des effectifs, tant sur le traitement de problématiques individuelles que sur l'emploi et les dotations de ces derniers.

Par ailleurs, l'officier de police se doit de rester opérationnel, offrant ainsi la possibilité de participer aux patrouilles, aux opérations de terrain, et d'être au plus proche de l'action de voie publique. La proximité avec les effectifs est à mon sens essentielle afin de comprendre au mieux les problématiques auxquelles ils font face, et de permettre un commandement pertinent, le cas échéant.

Le TU : Tu as pu bénéficier du dispositif des classes "Préparatoires Talents", que peux-tu nous en dire ? Conseillerais-tu ce dispositif ?

T. M. : J'ai effectivement pu bénéficier de ce dispositif lors de ma seconde préparation du concours, et je dois dire que j'en garde un excellent souvenir. Tout d'abord, la CPTSP permet d'être dans les meilleures dispositions possibles afin de se focaliser essentiellement sur son travail. Le logement et la restauration étant pris en charge par l'ENSP, cela permet de se concentrer uniquement sur ses révisions.

De plus, le contenu des cours y est varié et qualitatif, et la préparation est très complète, tant sur les aspects académiques et théoriques que sur la préparation des oraux, la prise de parole en public et la culture police au sens large. Enfin, être en totale immersion au sein de l'école, au contact journalier des officiers en formation, bénéficier d'un programme de tutorat géré par ces derniers, sont autant d'éléments qui me poussent à recommander ce dispositif sans hésitation.

Le TU : Lors de ta sortie d'école en 2024, tu as rejoint le poste de chef de l'Unité d'Appui Opérationnel à la CPN Meaux. Peux-tu partager avec nous ton expérience ?

T. M. : J'ai effectivement pu choisir en sortie d'école le poste de chef UAO au sein de la CPN de Meaux. Je ne regrette en aucun cas mon choix. Dès mon arrivée, j'ai pu bénéficier de nombreux conseils de la part de ma hiérarchie et de mes effectifs, riches d'une grande expérience de terrain. Cela m'a permis de prendre mes fonctions dans d'excellentes conditions. Le cadre de travail y est bienveillant et très formateur.

De plus, en tant que chef UAO, j'ai pu accéder à de nombreuses formations, tant sur l'armement en dotation collective que sur la gestion d'événements d'ampleurs, tel que le stage TDM2. Il m'est également possible de patrouiller autant que faire se peut avec les différents groupes





SDSP 77 - exercice



DIPN 77

UAO, ce qui offre un juste équilibre entre travail de bureau et action de voie publique. Enfin, le dimensionnement du Commissariat m'a également permis de prendre le commandement opérationnel de certaines opérations coordonnées, appréhendant ainsi cet exercice propre aux officiers, que j'affectionne particulièrement.



Le TU : L'équipe SYNERGIE-OFFICIERS est très présente à l'ENSP puis dès la prise de poste en service. Quelle aide les délégués ont-ils pu t'apporter ?

T. M. : Je dois avouer que je n'ai pas beaucoup sollicité les délégués depuis ma prise de poste. Pour autant, je peux attester d'une grande réactivité de leur part lorsque j'ai eu besoin de leur aide. Sur des aspects purement administratifs, j'ai toujours reçu des explications rapides (y compris lorsque mes sollicitations se faisaient de façon très tardive...). De plus, lors de problématiques humaines auxquelles j'ai pu faire face, j'ai pu apprécier la réactivité de mon syndicat qui s'est déplacé afin de témoigner de son engagement et de son soutien auprès de moi. En clair, je n'ai rien à reprocher à mes délégués, bien au contraire !

Le TU : As-tu déjà une idée de la façon dont tu souhaites évoluer au sein de la Police nationale ?

T. M. : Pour le moment, je dois dire que l'avenir au sein de la police est encore nébuleux. Je souhaite déjà prendre le temps de m'aguerrir sur mon poste actuel avant d'envisager toute mutation. En me fiant à ma maigre expérience au sein de la Police nationale quant à présent, je souhaiterais poursuivre mon parcours sur la voie publique. J'ai eu l'opportunité de réaliser un stage au sein d'une compagnie d'intervention parisienne qui m'a beaucoup plu. La présence opérationnelle sur le terrain est au cœur du métier, et le commandement en situation dégradée est un exercice



Les officiers de l'Etat Major engagés sur les JO

DIPN 77 JO



passionnant que j'affectionne particulièrement. De fait, je pense m'orienter vers ce genre d'unité dans un second temps.

Pour autant, je reste ouvert à d'autres opportunités. En l'espace d'un an de service, j'ai déjà découvert de nombreuses unités que je ne connaissais pas et que j'ai trouvées très intéressantes, alors je ne suis pas à l'abri d'une bonne surprise.



Le TU : Le mot de la fin ?

T. M. : Et bien tout d'abord merci à vous pour cet échange.

Pour conclure, je dirais que malgré mon parcours atypique qui m'a permis d'exercer de nombreuses professions très variées, je ne regrette en aucun cas mon choix. J'ai trouvé au sein de la Police nationale une profession qui allie à la fois mon attachement aux valeurs du service public, et qui met en exergue le dévouement, le dépassement de soi, tout en conservant la variable humaine au cœur des problématiques. Je suis très fier d'appartenir à cette institution.

En un mot : **Merci la Police nationale !**

Découvrez dès maintenant
les nouveaux épisodes



“ Le podcast d’un policier à la rencontre
d’autres policiers ”



Scannez ce QRcode pour accéder
à tous les épisodes sur la plateforme
de votre choix.



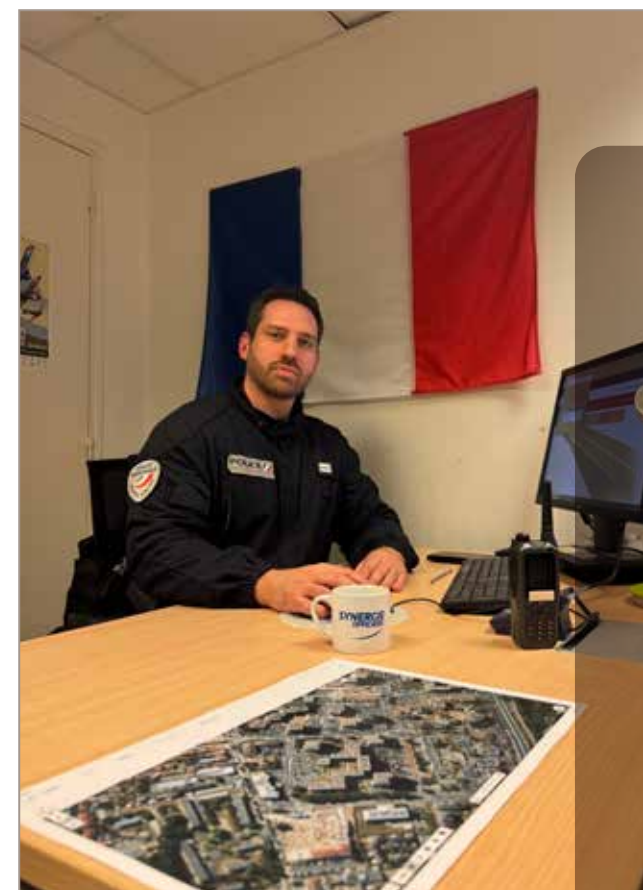
LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE NUIT 77

Rencontre avec le capitaine
Kévin Blum, officier de
commandement de nuit,
25e promotion.



*Le Trait-d'Union : Bonjour, peux-tu te
présenter afin de donner à nos lecteurs
un aperçu de ton parcours avant
ton incorporation dans le corps de
commandement de la Police nationale ?*

Kévin Blum : Je suis entré dans la Police nationale en qualité d'**adjoint de sécurité** le 29 mai 2005, date à laquelle j'ai été incorporé au sein de la 52^e promotion d'adjoints de sécurité. À l'issue de mes 12 semaines de formation à l'ENP Saint-Malo, j'ai été affecté au Service d'ordre public de la DDSP 77, au bureau du matériel. À ma demande, j'ai ensuite intégré le groupe nuit de l'unité de contrôle technique et vitesse dans l'attente de mon incorporation à l'école de police. Ayant obtenu le **concours externe de gardien de la paix**, déconcentré Versailles, le 2 septembre 2006, j'ai rejoint l'ENPP à Vincennes au sein de la 211^e promotion de gardiens de la paix. Lors du choix des postes, j'ai choisi la Compagnie départementale d'intervention de Seine-et-Marne. Cette affectation m'a permis d'acquérir de l'expérience dans différents domaines (ordre public, lutte contre la délinquance de voie



Capitaine Kévin BLUM, Officier de
Commandement de Nuit





publique, assistance aux services d'investigation, participation à de grands événements comme le sommet de l'OTAN et le G8). J'ai obtenu les qualifications brigadier "spécialité ordre public" ce qui m'a permis de faire fonction d'adjoint au chef de brigade. Désireux d'évoluer et de me voir confier de plus amples responsabilités, j'ai obtenu la qualification OPJ en janvier 2015. J'ai alors été affecté à la brigade de sûreté urbaine du commissariat de Fontainebleau, au groupe d'atteinte aux biens jusqu'en mai 2017, date à laquelle j'ai intégré la brigade anticriminalité du commissariat de Moret-sur-Loing.

Je me suis présenté au concours d'accès au corps de commandement par la voie d'accès professionnelle que j'ai obtenu en 2019 pour une incorporation à l'ENSP janvier 2020 au sein de la 25^e promotion d'officiers de police.

Le TU : Pourquoi avoir choisi ce métier et particulièrement ce corps ?

K. B. : J'ai toujours eu le sens du service public et de l'assistance aux personnes. Déjà au lycée, j'avais rejoint la caserne de sapeurs-pompiers de ma ville en qualité de volontaire afin de me sentir utile et aider mon prochain.

Étant très attaché à l'idée d'ordre et de justice, j'ai donc naturellement été attiré par la Police nationale qui était en accord avec mes valeurs. De plus, notre institution offre un large panel de métiers représentés dans ces différentes filières permettant à chacun de pouvoir trouver un poste dans lequel s'épanouir.

Lors de mes passages dans les différents services, j'ai toujours eu à cœur de m'investir et de faire évoluer les unités au sein desquelles j'ai exercé. Je cherche en permanence quels peuvent être les axes d'amélioration tant sur le plan organisationnel qu'opérationnel.

Ayant obtenu mes qualifications brigadier, ainsi que le bloc OPJ, j'ai été nommé brigadier. J'ai alors pu occuper les fonctions d'adjoint au chef de brigade, ce qui a constitué ma première expérience de management. Ce rôle, du fait de sa dimension humaine mais également du positionnement hiérarchique, m'a offert la possibilité d'influer sur l'orientation de la brigade. Cela m'a donné l'envie d'endosser de plus amples responsabilités et de m'investir davantage. C'est pour ces raisons que j'ai eu l'envie d'intégrer le corps de commandement.

Le TU : Lors de ta sortie d'école en 2021, tu as rejoint le SDN 77. Après ces 4 premières années sur ce service, peux-tu partager avec nous ton expérience ? Conseillerais-tu ce type de poste en nuit à de jeunes officiers ?

T. M. : Le Service départemental de nuit est un poste qui demande beaucoup de polyvalence. En tant qu'officier de commandement, nous avons la charge de l'ordre public, mais nous

avons également autorité sur les groupes judiciaires du quart de nuit. Même si mon expérience dans le corps d'encadrement et d'application m'a permis d'appréhender sereinement ce poste sur le plan opérationnel, j'ai dû apprendre à encadrer des équipes mais également à mettre en relation, et faire travailler de manière coordonnée, différentes unités, voire administrations. Ce qui me stimule dans ce poste, c'est la diversité des missions. Nous ne savons jamais à l'avance ce qu'il peut se produire au cours de la nuit et nous devons nous adapter et savoir réagir face aux événements. Ce travail dans l'urgence et sous la pression est vraiment valorisant, et permet une remise en question permanente qui est moteur pour évoluer et acquérir de nouvelles compétences. Depuis bientôt quatre années, j'ai eu à intervenir sur différents événements bien différents : des émeutes urbaines de juin 2023, en passant par la recherche de personnes disparues, l'intervention sur des rassemblements automo-



biles de grande ampleur dérivant sur du MO, la mise en place de contrôles sur les points de deal, le contrôle d'établissements recevant du public, la mise en place de colonnes d'intervention pour interpellier un individu retranché ou dans le cadre d'un féminicide, etc. **Les interventions sont diverses et variées.**

Le poste nous permet une réelle autonomie, un vrai pilotage sur l'ensemble des effectifs travaillant sur notre amplitude horaire. Nous pouvons mettre en place différents types de dispositifs (contrôles routiers coordonnés avec les douanes, le contrôle d'ERP, contrôles sur les points de deal dans le cadre de la lutte contre le narcotrafic avec l'assistance des CRS 8...)

Sur le plan managérial, les effectifs travaillant de nuit sont les plus impactés par les RPS (rythme de travail inversé ayant des répercussions directes sur notre vie de famille et notre physiologie). Notre devoir en tant qu'officier de commandement est d'être une veille pour nos homologues de journée. Nous échangeons régulièrement avec l'ensemble des effectifs qui peuvent se confier à nous, ce qui permet de détecter les éventuelles situations de souffrances mais également d'anticiper les tensions au sein des services de nuit. Je ne déconseillerais pas ce poste à un jeune officier, comme aucun autre poste d'ailleurs. Pour ma part je pense qu'il s'agit plus de **qualités personnelles** que d'expérience.

Exerçant en binôme sur notre poste, nous avons également un groupe qui évolue au nord. Sur mon cycle, les deux officiers du nord sont une capitaine et un commandant.

Nous travaillons tous les soirs sous l'autorité de notre cheffe de service ou l'un de ses adjoints qui sont commandants divisionnaires fonctionnels. Nous avons toujours un **officier d'expérience pour aider les plus jeunes et les conseiller**. En presque 4 ans, j'ai connu deux chefs de service différents qui ont chacun pris le temps de m'accompagner et me guider afin que je puisse acquérir les compétences nécessaires pour gérer et manager nos équipes.





Le TU : *L'équipe SYNERGIE-OFFICIERS est très présente à l'ENSP puis dès la prise de poste en service. Quelle aide les délégués ont-ils pu t'apporter ?*

T. M. : Mes délégués **ont toujours répondu présents** lorsque je les ai sollicités. À chacune de mes interrogations, ils ont apporté une réponse précise et rapide, en toute transparence. **Dans les moments difficiles, ils ont été présents pour me conseiller et m'accompagner.** En juillet 2022, j'ai été victime d'une tentative d'homicide lors d'une intervention. J'ai dû faire usage de mon arme administrative pour protéger mon intégrité physique ainsi que celle des effectifs intervenants. Mes délégués m'ont apporté leur soutien et ont suivi l'évolution de la procédure jusqu'au jugement. Ils ont toujours été à l'écoute et disponibles pour moi. Ayant bientôt passé 4 années sur mon poste, je sais qu'ils me conseilleront et m'aideront en cas de changement d'affectation. **Je remercie l'équipe SYNERGIE-OFFICIERS pour leur grande disponibilité.**

Le TU : *As-tu déjà une idée de la façon dont tu souhaites évoluer au sein de la Police nationale ?*

T. M. : **Je ne me ferme aucune porte.** Bien que la filière "ordre public" soit celle dans laquelle j'ai le plus d'expérience, je n'exclus pas un retour dans la filière judiciaire, voire renseignement, afin d'acquérir de nouvelles compétences. Je souhaite avoir des responsabilités plus importantes en évoluant au sein du corps de commandement.

Le TU : *Le mot de la fin ?*

T. M. : Avec la succession des crises qui frappent notre pays et l'évolution de la géopolitique, cela ne fait qu'accroître les défis que nous devons affronter collectivement. Face à des menaces protéiformes qui s'internationalisent et leurs projections sur notre territoire national, la Police nationale doit évoluer et s'adapter sans cesse. Il est de notre devoir en tant que responsable hiérarchique de s'assurer du bon niveau de formation de nos effectifs et de leur donner les moyens pour lutter contre ces menaces. Depuis mon arrivée au Service départemental de nuit, j'ai eu l'honneur de commander des femmes et des hommes faisant preuve d'un **courage et d'un engagement sans failles** dans des situations dégradées et cela même au péril de leur vie. Je suis très fier de faire partie de cette grande institution et de concourir à la sécurité de tous aux côtés de femmes et d'hommes d'exceptions, ce qui me permet d'avoir confiance dans l'avenir.

Alliance avantages
À vos côtés au quotidien

SYNERGIE OFFICIERS

DES CONCERTS EBLOUISSANTS
DES AVANTAGES FINANCIERS
DES LOISIRS POUR TOUS

**ADHÉRENTS SYNERGIE-OFFICIERS,
BÉNÉFICIEZ D'ALLIANCE AVANTAGES**

WWW.ALLIANCEAVANTAGES.FR

VOTRE POUVOIR D'ACHAT GAGNANT !

REMUNERATIONS MOYENNES MENSUELLES
DES FONCTIONNAIRES DU CORPS DE COMMANDEMENT
EN POSTE A PARIS ET EN ILE DE FRANCE AU 1^{ER} AVRIL 2025

GRADE	ECHELON	IB	INDICE MAJORES	DUREE ECHELON	TRAITEMENT NET MENSUEL	VALEUR POINT	TRAITEMENT INDICIAIRE	IR 3%	ISSP
COMMANDANT DIVISIONNAIRE FONCTIONNEL		HEA3	977		5 402,73 €	59,0734	4 809,56	150,19	1 130,25
	E. Spécial	HEA2	930	1 an	5 176,01 €	59,0734	4 578,19	143,25	1 075,87
		HEA1	895	1 an	5 007,70 €	59,0734	4 405,89	138,08	1 035,38
	4e	1027	835		4 718,23 €	59,0734	4 110,52	129,22	965,97
	3e	1015	826	2 ans	4 674,75 €	59,0734	4 066,22	127,89	955,56
	2e	930	761	2 ans	4 361,05 €	59,0734	3 746,24	118,29	880,37
	1er	890	730	2 ans	4 211,34 €	59,0734	3 593,63	113,72	844,50
COMMANDANT DIVISIONNAIRE		HEA3	977		5 427,49 €	59,0734	4 809,56	144,29	1 130,25
	E. Spécial	HEA2	930	1 an	5 200,77 €	59,0734	4 578,19	137,35	1 075,87
		HEA1	895	1 an	5 032,46 €	59,0734	4 405,89	132,18	1 035,38
	4e	1027	835		4 742,99 €	59,0734	4 110,52	123,32	965,97
	3e	1015	826	3 ans	4 699,50 €	59,0734	4 066,22	121,99	955,56
	2e	930	761	2,5 ans	4 385,81 €	59,0734	3 746,24	112,39	880,37
	1er	890	730	2,5 ans	4 236,10 €	59,0734	3 593,63	107,81	844,50
COMMANDANT	7e	1015	826		4 514,83 €	59,0734	4 066,22	121,99	955,56
	6e	995	811	2,5 ans	4 441,54 €	59,0734	3 992,38	119,77	938,21
	5e	930	761	2,5 ans	4 198,58 €	59,0734	3 746,24	112,39	880,37
	4e	878	721	2 ans	4 005,33 €	59,0734	3 549,33	106,48	834,09
	3e	830	685	2 ans	3 831,39 €	59,0734	3 372,11	101,16	792,45
	2e	784	650	2 ans	3 662,43 €	59,0734	3 199,81	95,99	751,96
	1er	741	617	2 ans	3 503,42 €	59,0734	3 037,36	91,12	713,78
CAPITAINE	11e	877	721		4 082,19 €	59,0734	3 549,33	106,48	976,06
	10e	821	678	3 ans	3 867,31 €	59,0734	3 337,65	100,13	917,85
	9e	776	643	3 ans	3 692,72 €	59,0734	3 165,35	94,96	870,47
	8e	732	610	2,5 ans	3 528,43 €	59,0734	3 002,90	90,09	825,80
	7e	693	580	2,5 ans	3 393,77 €	59,0734	2 855,21	85,66	785,18
	6e	653	550	2 ans	3 244,96 €	59,0734	2 707,53	81,23	744,57
	5e	611	518	2 ans	3 085,83 €	59,0734	2 550,00	76,50	701,25
	4e	567	485	2 ans	2 943,33 €	59,0734	2 387,55	71,63	680,45
	3e	525	455	2 ans	2 792,52 €	59,0734	2 239,87	67,20	638,36
	2e	499	435	1 an	2 691,75 €	59,0734	2 141,41	64,24	610,30
	1er	469	415	1 an	2 591,65 €	59,0734	2 042,96	61,29	582,24
	stagiaire	423	381	1 an	2 025,80 €	59,0734	1 875,58	18,76	534,54
	élève	380	371	6 mois	1 636,42 €	59,0734	1 826,35	18,26	237,43

NBI	IRP	COMPLEMENT RTT	IND POSTE DIFFICILE	IND SUJ EXCEPT	COMPENSATION CSG MINIMA	Transfert prime point	PENSION CIVILE	PENSION CIVILE ISSP	PENSION CIVILE NBI	RDS	CSG	RAFP
196,91	454,00	56,67	14,11	85,75	57,67	-32,42	533,86	256,40	21,86	34,01	625,74	48,10
196,91	454,00	56,67	14,11	85,75	55,21	-32,42	508,18	244,11	21,86	32,56	599,06	45,78
196,91	454,00	56,67	14,11	85,75	53,38	-32,42	489,05	234,42	21,86	31,48	579,20	44,06
196,91	454,00	56,67	14,11	85,75	50,24	-32,42	456,27	218,76	21,86	29,63	545,14	41,11
196,91	454,00	56,67	14,11	85,75	49,77	-32,42	451,35	216,47	21,86	29,35	540,03	40,66
196,91	454,00	56,67	14,11	85,75	46,37	-32,42	415,83	199,61	21,86	27,34	503,14	37,46
196,91	454,00	56,67	14,11	85,75	44,75	-32,42	398,89	191,67	21,86	26,39	485,54	35,94
	660,00	56,67	14,11	85,75	57,69	-32,42	533,86	256,40	-	34,02	626,03	48,10
	660,00	56,67	14,11	85,75	55,24	-32,42	508,18	244,11	-	32,57	599,35	45,78
	660,00	56,67	14,11	85,75	53,41	-32,42	489,05	234,42	-	31,49	579,49	44,06
	660,00	56,67	14,11	85,75	50,27	-32,42	456,27	218,76		29,64	545,43	41,11
	660,00	56,67	14,11	85,75	49,80	-32,42	451,35	216,47		29,37	540,32	40,66
	660,00	56,67	14,11	85,75	46,40	-32,42	415,83	199,61		27,36	503,43	37,46
	660,00	56,67	14,11	85,75	44,77	-32,42	398,89	191,67		26,40	485,83	35,94
	454,00	56,67	14,11	85,75	48,07	-32,42	451,35	216,47		28,34	521,55	37,41
	454,00	56,67	14,11	85,75	47,28	-32,42	443,15	212,89		27,88	513,03	37,26
	454,00	56,67	14,11	85,75	44,67	-32,42	415,83	199,61		26,34	484,65	36,76
	454,00	56,67	14,11	85,75	42,57	-32,42	393,98	188,73		25,11	461,95	35,49
	454,00	56,67	14,11	85,75	40,69	-32,42	374,30	179,60		24,00	441,51	33,72
	454,00	56,67	14,11	85,75	38,86	-32,42	355,18	170,57		22,92	421,65	32,00
	454,00	56,67	14,11	85,75	37,13	-32,42	337,15	161,76		21,90	402,91	30,37
	416,00	56,67	14,11	85,75	43,45	-32,42	393,98	207,72		25,62	471,42	34,50
	416,00	56,67	14,11	85,75	41,13	-32,42	370,48	195,21		24,25	446,24	33,38
	416,00	56,67	14,11	85,75	39,24	-32,42	351,35	185,52		23,14	425,75	31,65
	416,00	56,67	14,11	85,75	37,46	-32,42	333,32	176,06		23,14	406,43	30,03
	416,00	56,67	30,35	85,75	35,97	-32,42	316,93	167,57		23,14	390,34	28,55
	416,00	56,67	30,35	85,75	34,35	-32,42	300,54	158,43		23,14	372,77	27,08
	416,00	56,67	30,35	85,75	32,63	-32,42	283,05	149,07		23,14	354,03	25,50
	416,00	56,67	30,35	85,75	31,05	-32,42	265,02	139,61		23,14	336,89	23,88
	416,00	56,67	30,35	85,75	29,42	-32,42	248,63	131,12		23,14	319,18	22,40
	416,00	56,67	30,35	85,75	28,33	-32,42	237,70	125,68		23,14	307,38	21,41
	416,00	56,67	30,35	85,75	27,24	-32,42	226,77	119,58		23,14	295,58	20,43
	157,00				21,93		208,19	110,01		23,14	235,14	9,56
					17,49		202,73	58,51		23,14	189,78	1,79

REMUNERATIONS MOYENNES MENSUELLES
DES FONCTIONNAIRES DU CORPS DE COMMANDEMENT
EN POSTE **EN PROVINCE (IR = 0%) AU 1^{ER} AVRIL 2025**

GRADE	ECHOLON	IB	INDICE MAJORES	DUREE ECHOLON	TRAITEMENT NET MENSUEL	VALEUR POINT	TRAITEMENT INDICIAIRE
COMMANDANT DIVISIONNAIRE FONCTIONNEL		HEA3	977		5 186,16 €	59,0734	4 809,56
	E. Spécial	HEA2	930	1 an	4 963,57 €	59,0734	4 578,19
		HEA1	895	1 an	4 798,35 €	59,0734	4 405,89
	4e	1027	835		4 514,16 €	59,0734	4 110,52
	3e	1015	826	2 ans	4 471,47 €	59,0734	4 066,22
	2e	930	761	2 ans	4 163,50 €	59,0734	3 746,24
	1er	890	730	2 ans	4 016,52 €	59,0734	3 593,63
COMMANDANT DIVISIONNAIRE		HEA3	977		5 215,85 €	59,0734	4 809,56
	E. Spécial	HEA2	930	1 an	4 993,27 €	59,0734	4 578,19
		HEA1	895	1 an	4 828,04 €	59,0734	4 405,89
	4e	1027	835		4 543,85 €	59,0734	4 110,52
	3e	1015	826	3 ans	4 501,16 €	59,0734	4 066,22
	2e	930	761	2,5 ans	4 193,19 €	59,0734	3 746,24
	1er	890	730	2,5 ans	4 046,63 €	59,0734	3 593,63
COMMANDANT	7e	1015	826		4 323,62 €	59,0734	4 066,22
	6e	995	811	2,5 ans	4 252,24 €	59,0734	3 992,38
	5e	930	761	2,5 ans	4 015,64 €	59,0734	3 746,24
	4e	878	721	2 ans	3 826,62 €	59,0734	3 549,33
	3e	830	685	2 ans	3 655,85 €	59,0734	3 372,11
	2e	784	650	2 ans	3 489,97 €	59,0734	3 199,81
	1er	741	617	2 ans	3 333,86 €	59,0734	3 037,36
CAPITAINE	11e	877	721		3 904,35 €	59,0734	3 549,33
	10e	821	678	3 ans	3 694,25 €	59,0734	3 337,65
	9e	776	643	3 ans	3 522,74 €	59,0734	3 165,35
	8e	732	610	2,5 ans	3 361,36 €	59,0734	3 002,90
	7e	693	580	2,5 ans	3 214,54 €	59,0734	2 855,21
	6e	653	550	2 ans	3 068,37 €	59,0734	2 707,53
	5e	611	518	2 ans	2 912,06 €	59,0734	2 550,00
	4e	567	485	2 ans	2 772,46 €	59,0734	2 387,55
	3e	525	455	2 ans	2 625,30 €	59,0734	2 239,87
	2e	499	435	1 an	2 527,23 €	59,0734	2 141,41
	1er	469	415	1 an	2 429,82 €	59,0734	2 042,96

ISSP	NBI	IRP	COMPLEMENT RTT	COMPENSATION CSG MINIMA	Transfert prime-point	PENSION CIVILE	PENSION CIVILE ISSP	PENSION CIVILE NBI	RDS	CSG	RAFP
1 130,25	196,91	454,00	56,67	55,57	-32,42	533,86	256,40	21,86	32,77	602,95	36,54
1 075,87	196,91	454,00	56,67	53,17	-32,42	508,18	244,11	21,86	31,35	576,90	36,42
1 035,38	196,91	454,00	56,67	51,38	-32,42	489,05	234,42	21,86	30,30	557,51	36,33
965,97	196,91	454,00	56,67	48,32	-32,42	456,27	218,76	21,86	28,49	524,26	36,17
955,56	196,91	454,00	56,67	47,86	-32,42	451,35	216,47	21,86	28,22	519,27	36,15
880,37	196,91	454,00	56,67	44,54	-32,42	415,83	199,61	21,86	26,26	483,25	35,98
844,50	196,91	454,00	56,67	42,95	-32,42	398,89	191,67	21,86	25,33	466,07	35,91
1 130,25		660,00	56,67	55,64	-32,42	533,86	256,40		32,81	603,78	36,99
1 075,87		660,00	56,67	53,24	-32,42	508,18	244,11		31,40	577,73	36,87
1 035,38		660,00	56,67	51,46	-32,42	489,05	234,42		30,34	558,34	36,79
965,97		660,00	56,67	48,39	-32,42	456,27	218,76		28,54	525,09	36,63
955,56		660,00	56,67	47,93	-32,42	451,35	216,47		28,27	520,10	36,61
880,37		660,00	56,67	44,61	-32,42	415,83	199,61		26,31	484,08	36,44
844,50		660,00	56,67	43,03	-32,42	398,89	191,67		25,38	466,90	35,94
955,56		454,00	56,67	46,20	-32,42	451,35	216,47		27,25	501,32	26,22
938,21		454,00	56,67	45,44	-32,42	443,15	212,89		26,79	493,01	26,18
880,37		454,00	56,67	42,88	-32,42	415,83	199,61		25,29	465,30	26,06
834,09		454,00	56,67	40,84	-32,42	393,98	188,73		24,08	443,14	25,95
792,45		454,00	56,67	39,00	-32,42	374,30	179,60		23,00	423,19	25,86
751,96		454,00	56,67	37,21	-32,42	355,18	170,57		21,95	403,79	25,77
713,78		454,00	56,67	35,53	-32,42	337,15	161,76		20,95	385,51	25,69
976,06		416,00	56,67	41,71	-32,42	393,98	207,72		24,60	452,61	24,10
917,85		416,00	56,67	39,45	-32,42	370,48	195,21		23,26	428,01	23,98
870,47		416,00	56,67	37,60	-32,42	351,35	185,52		22,17	407,99	23,89
825,80		416,00	56,67	35,86	-32,42	333,32	176,06		21,15	389,11	23,81
785,18		416,00	56,67	34,28	-32,42	316,93	167,57		20,21	371,95	23,73
744,57		416,00	56,67	32,70	-32,42	300,54	158,43		19,28	354,79	23,65
701,25		416,00	56,67	31,01	-32,42	283,05	149,07		18,29	336,48	23,56
680,45		416,00	56,67	29,47	-32,42	265,02	139,61		17,38	319,77	23,49
638,36		416,00	56,67	27,88	-32,42	248,63	131,12		16,44	302,48	22,40
610,30		416,00	56,67	26,81	-32,42	237,70	125,68		15,81	290,95	21,41
582,24		416,00	56,67	25,75	-32,42	226,77	119,58		15,19	279,41	20,43

IMPORTANT

ADHEREZ EN LIGNE
SUR NOTRE SITE
INTERNET

WWW.SYNERGIE-OFFICIERS.COM



ET BENEFICIEZ
DESORMAIS

D'ALLIANCE AVANTAGES

WWW.ALLIANCEAVANTAGES.FR

SYNERGIE-OFFICIERS

03 boulevard du palais 75004 PARIS

01-40-13-02-85

bureau.national@synergie-officiers.com

twitter : @PoliceSynergie